



Compte-rendu réunion de conseil municipal du 08 janvier 2024 à 20h30

Lieu : Mairie

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M GERVAIS Gilles - M ROYEAU Freddy - M POURIOT Frédéric - M RICHARD Philippe - Mme TUFFIER Audrey -Mme PILET Nadine -Mme CAILLEAU Aurélie

Excusés : Néant

Absents : - Mme ZEGAR Laurence- M PELOIS Thierry

1 Nomination d'une secrétaire de séance :
Philippe Blavette est nommé.

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 06 nov 2023.
Le conseil vote à l'unanimité 9 voix.

3 Espace générationnel (salle des fêtes): Le délai se confirme et le démarrage se fera en mars. Les entreprises retenues après les demandes de devis via la plateforme AWS sont les suivantes :

Lot 1 Gros œuvre Pourriot 62591.10€

Lot 2 Charpente Sineau Royau 32721.50€

Lot 3 Menuiserie Manière 17379€

Lot 4 Electricité AS Elec 22219.12€

Lot 5 Plomberie Boudet 10659.36

Lot 6 JC Carrelage 9174.64€

Lot 7 Peinture Dubuisson Lechêne 1520.18€

Lot 8 Plaquiste Roullier 10480.86€

Lot 9 Terrain de boules Fontaine 4437.16€

Lot 10 Aménagement tables Mavasa 1861€

Lot 11 Élément sportif SN Sport 4159.04€

Total travaux : 177 202.96€ HT plus contrôle et architecte 24907.80€ HT **Total Global 202 110.76€ HT**

Le financement se fera avec les différentes subventions obtenues : 153 100€

Detr : 40 300€, Région : 40 300€, Département : 20 000€, ComCom : 12500€,

Feder (Europe) : 40 000€. A noter que la subvention de l'Europe sera validée qu'en novembre 2024.

Le reste à charge (49 010.76€) sera financé avec un prêt qui est en étude avec les différentes banques. Le choix se portera bien sûr, sur le plus avantageux.

Vote pour la réalisation à l'unanimité 9 voix.

4 Eglise : Démolition de la sacristie avec aménagement extérieur. Coût total : 19 129.79€ HT.

Nous avons une subvention département 3 056€ validée, une autre possible avec l'ABF (Architectes Bâtiments de France). Mais nous avons décidé de réaliser ce projet qui date depuis de nombreuses années 8 ans, initié pendant la mandature précédente. Le reste à charge sera réalisé sur nos fonds propres.

Vote pour la réalisation à l'unanimité 9 voix

5 Espace des Rosiers : J'ai peut-être trouvé le chemin pour solder ce dossier et d'en finir avec cette ruine non entretenue. Je reviendrai vers vous pour fournir plus de détails lorsque l'organisme d'état EPFL aura validé notre dossier pour la réalisation de ce projet et surtout de régler la succession de la famille.

Vote pour engager le processus 8 voix pour 1 contre

6 Subventions pour le budget 2024

Celles qui sont arrêtées : Associations communales.

Comité des fêtes 388€, Un J pour Tous 363€, Les Randonneurs 153€, Aînés ruraux 112€

Participation communale pour l'école de La Chapelle du Bois, montant au nombre d'enfants inscrits

Participation communale pour le foyer socio éducatif du collège, montant au nombre d'enfants inscrits.

ADMR : 50€, Croix Rouge : 50€.

Vote à l'unanimité 9 voix

7 Le terrain acheté dans la cour de la mairie sur lequel la mairie avait signé un compromis n'aboutit pas. Le coût de construction pour les acheteurs a trop augmenté. La commune demande l'annulation de ce compromis pour le remettre en vente sans frais pour la commune.

Vote à l'unanimité 9 voix

8 La convention Caniroute est à renouveler pour 3 ans afin de gérer les animaux errants, en coopération avec la Comcom.

Je rappelle que tout animal récupéré par Caniroute, que les différents frais liés à cette gestion est à la charge du propriétaire qui vient le récupérer. Dans le cas contraire, l'animal n'est pas rendu.

Nota : Nous avons maintenant une fourrière en commun avec nos voisins de la Chapelle du Bois. Elle se trouve au pied de la mairie de la Chapelle.

Vote à l'unanimité 9 voix

9 L'état a prévu une prime de pouvoir d'achat pour les agents. Elle concerne l'année 2022

Selon la grille de salaire et le nombre d'heures effectuées, la secrétaire Nathalie est dans la deuxième tranche : 700€ pour 35h, donc la part de Dehault est de 270 €.

Quant à l'agent communal Fabrice, lui est dans la première tranche : 800€ pour 35h, donc 342 € est la part de Dehault.

Vote à l'unanimité 9 voix

10 L'état demande la mise en place d'une contribution des communes pour les agents sur :

Les contrats de prévoyance (couvrir les salaires en cas de longue maladie) souscrit par les agents 7€ mise en place 2024

Les contrats santé (mutuelle) souscrit par les agents 15€ mise en place 2025

Les agents doivent fournir leur contrat de souscription

Vote à l'unanimité 9 voix

11 Le report du fonds de concours pour les travaux de route réalisés en 2023 est reporté en 2024

Vote à l'unanimité 9 voix

15 Important

Dates à retenir :

Samedi 13 Janvier 2024 : Vœux de la municipalité à 10h 30 à la salle des fêtes. Venez nombreux pour échanger.

La date de la prochaine réunion :

Lundi 11 mars 2024 à 20h 30

CHEVAUCHER Guy		BLAVETTE Philippe	
PELOIS Thierry	Absent	CAILLEAU Aurélie	
PILET Nadine		TUFFIER Audrey	
ZEGAR Laurence	Absente	GERVAIS Gilles	
POURRIOT Frédéric		RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy			

La séance a été levée à 23 h 00